

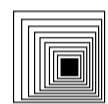
TÉLÉCOMS

L'irlandais Eircom intéresse un fonds australien

L'OPÉRATEUR de télécommunications irlandais Eircom a annoncé mardi qu'il avait été approché par son actionnaire Babcock & Brown Capital, démarche qui pourrait éventuellement aboutir à une offre de reprise. Le titre a enregistré un gain de 2,78% à 2,22 euros dans le courant de l'après-midi. L'action de l'opérateur de télécommunications irlandais Eircom a déjà profité ce mois-ci d'une information de presse selon laquelle le fonds d'investissement australien, acquéreur d'une participation de 12,5% en novembre, était

sur le point de lancer une offre. Babcock avait dit à l'époque que cet investissement portait sur le long terme. Le *Mail on Sunday* a écrit dimanche que Babcock & Brown entendait racheter l'ancien monopole public pour 2 milliards de livres. Babcock n'a fait aucun commentaire. En novembre dernier, l'opérateur télécoms suisse Swisscom avait annoncé poursuivre des discussions en vue du rachat d'Eircom, mais le gouvernement suisse l'avait obligé à renoncer à son projet. (Reuters) ■

AVIS DE SOCIÉTÉ



Le Patrimoine Immobilier

Société Anonyme
Boulevard St. Lazare 4-10, 1210 Bruxelles

Certificats immobiliers
«Bouffiu-Saint-Nicolas»
en liquidation

Comme annoncé par l'avis de presse antérieur, le coupon n° 31 représentant un acompte de liquidation a été mis en paiement au cours de l'année 2002 et s'élevait par certificat à € 808,10 brut, soit € 667,98 net de précompte mobilier.

Les porteurs de certificats sont invités à prendre connaissance de l'état des recettes et dépenses au 15 décembre 2005 qui peut être obtenu auprès de ING Belgique (tél. 02.547.27.70, fax 02.547.20.89, e-mail: ronald.maurissen@ing.be).

Les montants non encore répartis, suivant l'état de recettes et dépenses au 15 décembre 2005, doivent être maintenus en raison des actes de liquidation encore nécessaires. Actuellement aucune date ne peut être précisée pour les distributions suivantes (coupons n° 32 et suivants). Sauf imprévu, elles peuvent être estimées globalement à des montants par certificat de l'ordre de € 80,- brut, soit environ € 60,- net de précompte mobilier. Ces montants constituent des estimations au mieux des informations actuellement disponibles et peuvent faire l'objet de variations significatives.

Les informations relatives aux distributions ultérieures seront communiquées par avis de presse.

CUIVRE

Cumerio prouve par ses résultats sa capacité à vivre sans Umicore

Le spécialiste du cuivre a réalisé un excellent premier exercice et investit dans une unité de raffinage en Bulgarie.

UN PEU MOINS d'un an après la séparation avec Umicore, les résultats de Cumerio, qui a hérité des activités dans le cuivre, avaient valeur de test. «Nous pouvons être satisfaits, estime Karel Vinck, président du conseil d'administration. La stratégie que nous avons définie est la bonne, nos résultats le prouvent.» Le président de Cumerio admet un brin de chance: les prix du cuivre ont rarement été aussi élevés. On voit ainsi que le chiffre d'affaires grimpe de 1,52 milliard d'euros à 1,97 milliard. Mais si on retire le prix des métaux, les revenus grimpent quand même de 208,6 millions d'euros à 275,3 millions. Quant au bénéfice net, il a pratiquement triplé. Il passe de 15,5 millions d'euros en 2004 à 42,7 millions cette année. «Nous avons à la fois connu une hausse sensible des volumes produits en Bulgarie (+6%) et une augmentation des frais de traitement du cuivre et de la prime producteur pour les cathodes», note Michel Moser, directeur financier, pour expliquer pareil résultat. «Nous pouvons considérer que nous avons un bon véhicule pour aller de l'avant; nous ne sommes qu'au début de l'aventure», poursuit Karel Vinck. Le nouvel acteur n'a effectivement



Cumerio investira 82 millions d'euros en Bulgarie pour une nouvelle unité de raffinage du cuivre qui remplacera l'actuelle usine de Pirdop.

jamais caché son intention de croître par acquisitions. Pour l'instant, c'est un important investissement en Bulgarie qui retient l'attention. Cumerio a en effet l'intention d'investir 82 millions sur son site de Pirdop en Bulgarie. Le groupe belge y détient, depuis 1997, une fonderie, qui produit 240.000 tonnes d'anodes, et une

raffinerie, qui fournit 60.000 tonnes de cathodes de cuivre. Dans son plan de développement en Bulgarie, Cumerio a programmé 70 millions pour une nouvelle raffinerie d'une capacité de 180.000 tonnes et 12 millions pour accroître la capacité de production de la fonderie qui devrait passer à 280.000 tonnes. «Une fois la nouvelle unité de

raffinage en service — en principe, dans le courant de l'année 2008 —, nous fermerons l'unité actuelle», explique l'administrateur délégué Luc Delagaye. Le spécialiste belge du cuivre estime qu'il existe une opportunité de croissance dans la région de la mer Noire mais uniquement pour les cathodes, soit les anodes transformées après leur

sortie de fonderie. «Le marché de la mer Noire est de 600.000 tonnes de cathodes et est en croissance de 4% par an», constate Michel Moser. Mais Cumerio n'exclut pas d'autres acquisitions. Sur les marchés d'Europe occidentale où il est déjà présent ou dans des pays émergents à croissance rapide comme la Chine, la Russie ou l'Inde.

En 2005, Cumerio a profité indirectement de la hausse des prix du cuivre au niveau de l'activité de raffinage. Par contre, l'activité produits de cuivre, dans laquelle Cumerio est aussi présente à travers son unité d'Olen et d'Avellino (Italie), a connu un certain fléchissement — les livraisons ont reculé de 8% —, lié au ralentissement de la demande en Europe, notamment dans les secteurs de l'automobile et de la construction.

«La hausse du cuivre n'a pas que des effets positifs, observe encore Luc Delagaye. Dans l'équipement sanitaire, on constate de plus en plus un phénomène de substitution du cuivre vers les plastiques». Mais, en 2006, Cumerio entend encore profiter des bonnes conditions du marché du raffinage et a déjà repoussé l'arrêt — pour maintenance — de la fonderie bulgare à 2007 afin de pouvoir placer 20.000 tonnes d'anodes en plus sur le marché cette année.

Pour 2005, l'ancienne division d'Umicore propose de doubler le dividende à 0,60 euro par action. ■ J.-M. L.

ÉNERGIE

Reibel concrétise en Flandre son ambition de produire de l'énergie verte

Kaprijke accueillera bientôt une station photovoltaïque pilote d'une capacité théorique de 29.559 kWh.

LA COMMUNE ouest-flandrienne de Kaprijke fait désormais figure de pionnière dans le domaine de la production d'énergie verte, après avoir conclu avec la société Belpower, filiale de Reibel, un accord autorisant

celle-ci à installer sa première station photovoltaïque sur les toits du centre polyvalent communal pour la jeunesse. De dimension assez modeste — 29.559 kWh de capacité —, cette unité, dont Belpower restera propriétaire, se veut d'abord un projet pilote. Mais des possibilités d'extension, au travers d'entreprises locales, existent déjà. A en croire Giovanni Esposito, le patron de Reibel et de Belpower, l'étape qui vient d'être franchie

est une consécration. «Nous devenons officiellement producteurs et vendeurs d'énergie verte. A présent, les partenariats vont se succéder, car les décisions ont pris conscience de l'importance écologique de ce genre de dossiers», promet-il. En Flandre, cible privilégiée en ce qu'elle rémunère le «certificat vert» de 1.000 kWh à 450 euros — contre 95 euros en Wallonie et 140 euros à Bruxelles! —, il avoue finaliser une série de

projets qui impliquent les pouvoirs publics, l'industrie ou des communautés comme l'évêché. «Avant la fin de l'année, nous prévoyons d'installer 3 à 5 stations en Belgique, sur le modèle Kaprijke», ajoute Esposito, qui espère beaucoup de l'émulation qui en résultera ou du prochain Salon Batibouw. «Mais c'est en Italie que se fera l'essentiel du développement de nos activités énergétiques», note-t-il. (L'Echo du 8 février) ■ Fabian Lacasse

Publication en application de l'article 27 de l'Arrêté Royal du 8 novembre 1989

Publication des résultats

Lors de la clôture, le 15 février 2006, de la nouvelle offre publique d'acquisition de Belgacom SA de droit public ("Belgacom") sur l'intégralité des actions et warrants de Telindus Group SA ("Telindus Group") qui fut annoncée le 11 janvier 2006, il apparaît que 2.667.119 actions (soit 7,45 % de l'intégralité des actions) de Telindus Group furent présentées à la vente. Etant donné l'incessibilité des warrants, aucun warrant ne fut présenté dans le cadre de l'offre. Les titulaires de 23.163 warrants de classe IV (soit 4,7 % de l'intégralité des warrants de classe IV) se sont engagés à exercer leurs warrants et à ensuite offrir les actions acquises à la suite de cet exercice à Belgacom en octobre 2006.

Le prix des actions offertes de Telindus Group sera payé aux vendeurs des actions au plus tard le 28 février 2006.

Après paiement du prix, Belgacom sera propriétaire de 98,31 % des actions de Telindus Group.

Offre de Reprise sur les actions et warrants

Conformément aux modalités prévues à l'article 32, troisième alinéa et suivants de l'Arrêté Royal du 8 novembre 1989, Belgacom procédera à une offre publique de reprise ("l'Offre de Reprise") sur l'intégralité des actions et des warrants de Telindus Group qui sont encore répartis dans le public aux mêmes conditions que celles de l'offre clôturée le 15 février 2006, à savoir (i) EUR 16,60 par action de Telindus Group et (ii) entre EUR 0,27 et EUR 9,55 par warrant selon la catégorie de warrants, tel que décrit dans le tableau ci-après:

Catégories de warrants	Année d'émission	Echéance	Prix d'exercice (EUR)	Prix de l'offre par warrant (EUR)
Catégorie I	1998	Août 2006	19,92	0,27
Catégorie II	1999	Août 2007	20,82	0,70
Catégorie III	2000	Août 2008	20,44	1,37
Catégorie IV	2001	Août 2009	7,93	9,55

L'offre de Reprise aura lieu du 22 février 2006 au 14 mars 2006.

Par effet de l'Offre de Reprise, l'ensemble des titulaires de warrants qui se sont engagés à exercer leurs warrants et à offrir en octobre 2006 les actions acquises à la suite de cet exercice seront de plein droit déliés de cet engagement. Leurs warrants seront en effet réputés de plein droit être transférés à Belgacom suite à l'Offre de Reprise. Les titulaires de warrants seront contactés pour le paiement du prix.

A l'issue de la période de l'Offre de Reprise, les actions et warrants de Telindus Group non présentés, que le propriétaire se soit ou non manifesté, sont réputés être transférés de plein droit à Belgacom. Les fonds nécessaires au paiement de ces titres seront mis à disposition auprès de ING Belgique durant une période de trois mois à compter de la publication des résultats de l'Offre de Reprise. Après cette date, ces fonds seront déposés auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignation au profit des anciens propriétaires des titres non présentés.

Belgacom demandera ensuite à l'autorité de marché de Euronext Bruxelles la radiation de la cotation de l'action Telindus Group.

Le prospectus de l'Offre de Reprise est consultable sur le site web de Belgacom (www.belgacom.be/investor), de Dexia (www.dexiainvestor.be), de Petercam (www.petercam.be) et de ING Belgique (www.ing.be). Des versions imprimées du prospectus sont disponibles sans frais auprès des agences de Petercam, ING Belgique et Dexia, en Belgique ou suite à une demande par téléphone aux numéros suivants: 0800.999.11 pour Dexia (joignable seulement depuis la Belgique), +32.2.464.60.01 (néerlandais), +32.2.464.60.02 (français), +32.2.464.60.03 (allemand) et +32.464.60.04 (anglais) pour ING Belgique, et +32.2.229.64.46 pour Petercam.

TELINDUS

belgacom

KBC EQUISAFE
SICAV de droit belge
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
RPM Bruxelles 0452.377.514

ÉCHÉANCE DE COMPARTIMENT
Le Conseil d'Administration de la Sicav de droit belge KBC Equisafe a pris acte du fait que le compartiment **KBC Equisafe Belgium Best of 3** a été dissous de plein droit et mis en liquidation à l'échéance prévue du 15 février 2006, conformément à l'article 25 des statuts. Le compartiment avait deux objectifs d'investissement: d'une part, le maintien de la valeur de souscription initiale à l'échéance et, d'autre part, la meilleure des deux alternatives («best of») soit une plus-value de 27,73% à l'échéance ou une plus-value possible en fonction de la hausse éventuelle de l'indice Bel 20 avec un maximum de 100%. Cette hausse éventuelle de l'indice est versée à 100% lorsque la hausse du cours de règlement de l'indice Bel 20 dépasse les 27,73% pris comme objectif. La date de départ du compartiment était le 31 octobre 1997 et la valeur d'inventaire initiale était 1.239,47 EUR. La valeur de remboursement (dd 15 février 2006) a été fixée comme suit: 1.817,78 EUR (rendement actuariel: 4,73% avant frais et taxes). Le remboursement du capital se fait sans frais. A partir du 22 février 2006, les détenteurs de droits de participation peuvent obtenir le paiement de la valeur de remboursement ainsi qu'un relevé des actifs et passifs, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport de contrôle du commissaire relatif à la liquidation aux guichets des organismes assurant le service financier, en l'occurrence KBC Bank SA, CBC Banque SA et Centea SA. La clôture de la liquidation, et la modification des statuts qui en découlera, seront effectuées lors de l'Assemblée générale des actionnaires, qui donnera décharge aux administrateurs et au commissaire. Si, à la clôture de la liquidation, la valeur de liquidation constatée devait différer de la valeur de remboursement précitée, les modalités de paiement de cette différence seront publiées dans un communiqué de presse séparé. Six mois après la clôture de la liquidation, le solde de la valeur de remboursement des compartiments ci-dessus, dont les détenteurs de droits de participation n'ont pas encore demandé le remboursement, sera transmis à la Caisse des dépôts et Consignations.

Le Conseil d'Administration

10059369

ING **GOLD FIELDS**
International Depository Receipts
émis par Sogès-Fiducem
avec la garantie de ING Belgique

Le coupon n° 15 sera mis en paiement à partir du 22 février 2006. Compte tenu de la commission de 2,5% (avant TVA), le montant net par action s'établit à ZAR **0,39** - brut et soumis au précompte mobilier: ZAR **0,40**.

Etablissements guichets:

en Belgique : ING Belgique
au GD de Luxembourg : ING Luxembourg

10059371

COMMUNICATION

Newton21 franchit une première étape avec l'ouverture d'un bureau à Londres

La première étape du programme d'expansion géographique qui a incité la société de communication Newton21 à rejoindre le Marché libre, en décembre dernier, s'est concrétisée au travers de l'ouverture d'un bureau à Londres. L'entreprise bruxelloise se félicite en outre d'être parvenue à conquérir une série de nouveaux clients depuis le début de cette année.

«Ceci démontre à suffisance que les objectifs de croissance annoncés (dans le prospectus qui a servi de base à l'introduction en Bourse, Ndlr) devraient être atteints, voire dépassés», souligne en substance cette PME dont le siège est établi à Etterbeek.

DISTRIBUTION

Wal-Mart enregistre un bénéfice record

Le numéro mondial de la distribution, le groupe américain Wal-Mart, a publié un bénéfice net «record» pour son exercice 2005-06, porté par la croissance des ventes et par un excellent quatrième trimestre. Pour l'exercice clos fin janvier, le bénéfice net a progressé de 9,4% en 2005, à 11,2 milliards de dollars, là où le chiffre d'affaires a crû de 9,5%, à 312,4 milliards. Sur le seul quatrième trimestre, le bénéfice net affiche une hausse de 13,4% sur un an, à 3,6 milliards. Le chiffre d'affaires a progressé de 8,6%, à 89,3 milliards. Wal-Mart affiche un bénéfice par action (BPA) de 2,68 dollars pour l'année entière et table pour le premier trimestre 2006-07 sur un BPA de 58 à 62 cents.

BRICOLAGE

Bénéfice net de Home Depot en hausse de 16,7% en 2005

Le numéro mondial du bricolage, l'Américain Home Depot, a réalisé en 2005 un bénéfice net en hausse de 16,7%, à 5,8 milliards de dollars. Les ventes ont crû de 11,5%, à 81,5 milliards de dollars, et le bénéfice par action a gagné 20,3%, à 2,73 dollars. Après une année 2004 faste, où le bénéfice avait déjà progressé plus vite que les ventes, le géant américain a attribué ces «résultats record» à «une solide performance dans les enseignes de détail, dans les offres de service», et aux acquisitions réalisées par la division Home Depot Supply. Le PDG Bob Nardelli n'a pas fourni de prévisions chiffrées pour 2006 mais compte «capitaliser sur cette bonne dynamique».

CUIR

Delvaux quitte Charleroi

Localisée depuis de nombreuses années dans le bas de la ville à proximité du Passage de la Bourse, la succursale caroloise de Delvaux fermera ses portes fin de ce mois de février. Les clients carolorégiens du maroquinier ont été invités à fréquenter à l'avenir le point de vente de Waterloo. Dans un courrier adressé aux clients, la direction de Delvaux évoque, pêle-mêle, l'échéance du bail commercial de cette boutique, la fermeture récente de plusieurs commerces à proximité de la boutique Delvaux ainsi qu'une évolution de ce quartier qui ne serait plus propice, aujourd'hui, à l'accueil et aux achats. En filigrane, le maroquinier met clairement en cause des formes de mendicité, de plus en plus agressives, qui importunent souvent les chalandes dans ces rues commerçantes du bas de la ville. H.L.

CHIMIE

Arpadis montre à la Flandre la voie du Marché libre

Cette PME anversoise est la première entreprise du nord du pays à manifester sa volonté d'en rejoindre la cote.

LA FIRME anversoise Arpadis, spécialisée dans la distribution de produits chimiques, ira chercher sur le Marché libre bruxellois les ressources financières et le surcroît de notoriété utiles à son expansion. C'est en tout cas dans cette optique qu'elle a confié à l'intermédiaire Small Caps Finance (SCF) le mandat de la coraquer dans les méandres de ce projet, une première pour une PME du nord du pays. «Nous sommes convenus de procéder à une levée de fonds d'environ 2 millions d'euros par le biais d'une augmentation de capital», précise Bernard Ruzziconi, patron de SCF. Programmée «en principe» pour le dernier trimestre 2006, l'opération devrait diluer d'un peu moins de 20% l'unique actionnaire d'Arpadis, le holding DPS, dont Laurent Abergel détient lui-même 90% du capital. «Nous éprouvons parfois des difficultés de taille pour suivre nos clients, que l'introduction

en Bourse devrait contribuer à gommer. En outre, cela nous donnera le surcroît de notoriété qui nous permettra de convaincre nos fournisseurs chinois ou taïwanais que nous sommes plus crédibles que nos rivaux, et nous pourrions aussi leur proposer d'acquiescer une participation minoritaire dans leur capital, à seule fin de bétonner nos relations. Enfin, ce sera une façon de récompenser nos collaborateurs, et d'en attirer d'autres», résume Abergel. Créée en 1999, Arpadis a tout esaimé des bureaux en Chine — où sont principalement localisés ses fournisseurs —, mais aussi en Allemagne, en France, au Royaume-Uni ou en Suisse. Soit un effectif d'une quarantaine de personnes, dont douze à Anvers. Quelque 0,5 million d'euros viennent d'être investis dans une co-entreprise couvrant l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Pour l'exercice 2005, elle prévoit des revenus consolidés de 45 millions d'euros pour un profit impossible compris entre 0,2 et 0,3 million. En 2006, elle escompte respectivement 55 millions et 1,1 million, puis 65 millions et 1,7 million en 2007. ■ F.L.